



# FORMULES D'INVITATIONS

MISE À JOUR DU 10 DÉCEMBRE 2023

## **FORMULE « ACCÈS LIBRE JEUNES FAMILLE PISCINE » NOUVEAU RÈGLEMENT**

**Chaque membre majeur, inscrit à l'année à une activité tennis, aquatique, fitness ou marche nordique, ou à la saison au tennis, parents ou grands parents bénéficie « d'accès libres Famille à la piscine » pour inviter ses enfants ou petits enfants, jusqu'au 31 août de l'année en cours, seulement sur les plages horaires du planning réservées à cette formule.**

**Les invitations sont gratuites.**

**Règles et/ou dispositions à respecter :**

- **Avant sa première demande de ce type d'invitation, le membre invitant doit obligatoirement se présenter au secrétariat** pour faire programmer sur son téléphone ou sur une carte spécifique « Invitation Jeunes famille » (payante de 5 €), la formule « **INVITATION JEUNES FAMILLES PISCINE – C** » qui lui permettra ensuite, pendant toute la saison, de passer les contrôles d'accès sur nos portes, une fois ses réservations faites,
- **Les enfants et petits enfants sont placés sous l'entière responsabilité de leurs parents ou grands-parents qui devront obligatoirement être présents dans la piscine lors de cette formule d'accès libres,**
- Enfants ou petits-enfants âgés de 6 à 18 ans au jour de l'invitation, sachant nager,
- **Limitation à deux enfants ou petits enfants maximum** par membre parent ou grand parent invitant en même temps dans la piscine,
- **Le membre invitant vérifie sur le planning la disponibilité et le nombre de participants déjà inscrits (de 0 à 9 maximum) du créneau horaire spécifique désiré, obligatoirement dénommé « Accès libre jeunes famille piscine 2024 »,**
- Il réserve directement sur le planning de son téléphone, sur le créneau horaire choisi, son nombre de places total, soit 2 ou 3, puis il fait réserver deux fois.
- Les personnes ne se servant pas de leur téléphone devront obligatoirement passer ou téléphoner au secrétariat pour faire effectuer chacune de leur réservation, **et ce avant le vendredi 10h30 pour une réservation le week-end ou le mercredi suivant,**
- Une confirmation de la réservation est alors automatiquement adressée par l'application au membre invitant,
- L'accès aux installations se fait sur les portes avec contrôle d'accès par l'invitant (via son téléphone ou sa carte), accompagné de ses invités,
- **Nombre « d'accès jeunes famille » limité à une seule séance d'une heure par semaine au maximum par invitant,**
- Accès au sauna strictement interdit,
- Bonnet de bain à prévoir pour tous les invités.

**RAPPEL**  
**FORMULE INVITATIONS « ACCÈS LIBRE ADULTES PISCINE & SAUNA »**  
**SANS CHANGEMENT**

Chaque membre majeur, **inscrit à l'année** à une activité tennis, aquatique, fitness ou marche nordique, ou à la saison au tennis, bénéficie de **5 invitations payantes** (à 10 € l'unité) **pour inviter une personne majeure** non membre du TCC, jusqu'au 31 août de l'année en cours.

**Règles et/ou dispositions à respecter :**

- Limitation à deux accès maximum **annuel** pour chaque invité, quelque soit le nombre de personnes invitantes,
- Le membre invitant vérifie sur le planning la disponibilité et le nombre de participants déjà inscrits du créneau horaire désiré, « Accès libre Piscine et Sauna », de 0 à 6,
- S'il se sert de son téléphone, il doit aller sur le Magasin de l'application HEITZFIT 4 pour acheter et payer en ligne ses invitations à la rubrique « Invitations Piscine » puis « Invitation adulte Piscine & Sauna » (10 € ou 20 € selon 1 ou 2 invités),
- **Il ne doit rien faire d'autre à ce moment sur son téléphone et surtout ne pas réserver directement pour lui-même,**
- Il doit ensuite obligatoirement, dans la foulée, soit passer au club, soit téléphoner au secrétariat (02 33 47 08 90) pendant ses heures d'ouverture (à consulter sur le site internet) pour indiquer le nombre de ses invités et le créneau horaire choisi pour permettre au secrétariat d'effectuer les réservations multiples sur le planning,
- Les personnes ne se servant pas de leur téléphone devront obligatoirement passer ou téléphoner au secrétariat pour faire les opérations de paiement sur place et faire effectuer leurs réservations multiples, **et ce avant le vendredi 10h30 pour une réservation le week-end ou le mercredi suivant,**
- Une confirmation de la réservation sera alors automatiquement adressée par l'application au membre invitant,
- L'accès aux installations se fera sur les portes avec contrôle d'accès par l'invitant (via son téléphone ou sa carte) accompagné de ses invités,
- Bonnet de bain à prévoir pour tous les invités.